

Le 10 décembre 2024

NOTE D'INFORMATION N° 24/2024

Objet : Programmation du travail 2025

Le personnel est informé des dispositions sur la durée du temps de travail qui ont été retenues pour l'année 2025.

Après discussions auprès des membres du CSE en séance du 14 novembre 2024, la programmation de la durée annuelle du travail pour 2025 est fixée comme suit :

1 : DUREE DU TRAVAIL

En 2025, la programmation de la durée annuelle du travail est la suivante :

365 jours sur l'année, 11 jours fériés, 28 jours (26+2) de congés et 104 jours de repos hebdomadaires.

Dans ces conditions et afin de respecter l'accord sur la réduction du temps de travail :

- Les salariés en forfait jours (209 jours travaillés), bénéficieront de **14** jours de RTT.
- Les salariés du régime général (1592 h - 37h 20) bénéficieront de **11** jours de RTT.

L'année 2025 comporte 11 jours fériés légaux :

Mercredi 1er janvier	Nouvel An
Lundi 21 avril	Lundi de Pâques
Jeudi 1er mai	Fête du Travail
Jeudi 8 mai	Victoire 1945
Jeudi 29 mai	Jeudi de l'Ascension
Lundi 9 juin	Lundi de Pentecôte
Lundi 14 juillet	Fête Nationale
Vendredi 15 août	Assomption
Samedi 1er novembre	Toussaint
Mardi 11 novembre	Armistice
Jeudi 25 décembre	Noël



Compte tenu du calendrier 2025, **3 jours seront accordés pour réaliser des ponts** (ils seront déduits des jours de RTT) :

- **Vendredi 9 mai 2025 :** **Pont Victoire 1945**
- **Vendredi 30 mai 2025 :** **Pont de l'Ascension**
- **Vendredi 26 décembre 2025 :** **Pont de Noël**

Les journées seront intégrées dans le compteur Kelio par le service RH.

Nombre de jours de RTT attribués en 2025 selon l'accord en vigueur :

Régime Générale	Droit total jours RTT	Jours chômés (fixés avec le CSE)	Jours libres (1/3 des droits)	Jours fixes (jours à prendre selon les contraintes de l'accord RTT non accolés à des ponts)
En heures	11	3	3	5
En jours	14	3	4	7

2 : DISPOSITION DE FIN D'ANNEE : Départs anticipés

Le personnel est autorisé à quitter les bureaux à partir de 15 heures **les mardis 24 et 31 décembre 2024.**

Le service Rh reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Gaëlle BONTET
Directeur